

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 mai 2010 à 20h00, au bureau de la MRC de la-Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon, (Québec).

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, conseiller
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Vivian Viviers, directrice générale

**ABSENCE MOTIVÉE :**

- Monsieur Michel Croteau, conseiller

### **Ouverture de la séance**

Le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

### **8100- Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 17 mai 2010 en y ajoutant cependant les points suivants :

1. Adoption des états financiers 2009;
2. Aménagement du terrain du Club Nautique;
3. Acceptation d'une proposition de M. Jean-Pierre Boucher pour l'entretien du Club Nautique et du chalet municipal;
4. Invitation de la Ville de Saint-Raymond concernant la Cour municipale;
5. Mandat à Mme Julie Gauthier pour la revégétalisation des rives.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### **8101- Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 19 avril 2010**

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 19 avril 2010, tel que préparé.

### **8102 –Acceptation des listes et rapports mensuels**

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2010;
- Conciliation bancaire au 30 avril 2010;
- Rapport budgétaire pour le mois d'avril 2010 ;

### **8103-Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 1000094 à 1000120 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

### **8104 - Rapport de l'inspecteur**

Monsieur Bourgault dépose son rapport du mois d'avril 2010 pour des demandes de permis pour des travaux d'une valeur de 119 000 \$.

Monsieur Bourgault remet également aux membres du Conseil copie d'une lettre reçue de la firme McCarthy Tétrault concernant le dossier 432, Chemin Thomas-Maher, soit une construction sans permis. Ladite lettre a été transmise à nos procureurs pour réponse.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des documents et du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'avril 2010.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### **8105- Rapport de la directrice générale**

#### a) Journée de l'arbre, le 22 mai 2010

Madame Viviers mentionne que ce sera la Journée de l'arbre, samedi prochain et nous recevrons environ 360 plants d'arbres à distribuer au Club Nautique St-Louis entre 9h00 et midi. Il y aura également des représentants de l'APPELSJ ainsi que Madame Lavoie de Boutique Mon Décor.

#### b) Dossier internet

Nous n'avons toujours rien reçu du gouvernement fédéral relativement à notre demande de subvention. Il faudrait toutefois préparer un projet d'entente à intervenir avec Coopérative de Câblodistribution Ste-Catherine.

#### c) Abolition du surplus réservé

Nous avons reçu un montant de 8 657,00 \$ en remboursement du surplus réservé par la Ville de Saint-Raymond pour le site d'enfouissement sanitaire qui est maintenant fermé. Ce dossier est donc maintenant définitivement réglé.

#### d) Chapelle Saint-Louis

Les messes commenceront le 6 juin prochain pour la saison estivale et seront maintenant à 9h15 au lieu de 10h00. Il y aura quatre (4) ou cinq (5) prêtres qui assureront le service.

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

### **8106 – Lignage de la route**

Monsieur Bourgault fait part aux membres du Conseil que les travaux de lignage de la route auront lieu au mois de juin puisqu'il n'était pas possible de trouver de la peinture dû à une pénurie. La compagnie Gonet qui a eu le contrat communiquera avec Monsieur Bourgault une semaine à l'avance.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### **8107 - Teinture des abris postaux**

Monsieur Bourgault a reçu des estimés de coûts pour la teinture des abris postaux. Il est travail.

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à la compagnie André Larocque entrepreneur peintre pour la teinture des abris postaux au coût de 7 450 \$ plus taxes. Les travaux seront effectués avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

### **8108 –Balayage de la route**

Monsieur Bourgault mentionne que le balayage de la route sera fait dans les prochains jours, avant le lignage projeté.

### **8109 – Acceptation d'une dérogation mineure au 146 Chemin Thomas-Maher**

Ce point est annulé puisqu'il a déjà été réglé lors de la dernière réunion.

### **8110 –Acceptation d'une dérogation mineure au 230, Chemin Thomas-Maher**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil puisque les délais de publication ne sont pas encore expirés.

### **8111 –Acceptation d'une dérogation mineure au 1050, Chemin Thomas-Maher**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil puisque les délais de publication ne sont pas encore expirés.

### **8112 – Imposition d'une amende au propriétaire du 382, Chemin Thomas-Maher.**

Monsieur Bourgault mentionne que des travaux de remblai ont été réalisés sans permis sur la propriété du 382 Chemin Thomas-Maher. Après constatation desdits travaux, Monsieur Bourgault a demandé la suspension des travaux, ce qui n'a pas été fait.

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne l'autorisation à Madame Viviers de transmettre au propriétaire dudit terrain, deux constats d'infractions soit un premier pour avoir fait du

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

remblai sans permis et un deuxième pour avoir continué les travaux malgré la suspension émise par l'inspecteur municipal.

### **8113 –Dossier 72 Chemin Thomas-Maher (excavation laissée à ciel ouvert)**

Monsieur Denis Bourgault mentionne qu'il a reçu des courriels de M. Gagnon et que les travaux commenceront dans les prochains jours.

### **8114- Résolution relative au projet de loi 88 concernant le financement de la collective sélective municipale et la future politique de gestion des matières résiduelles.**

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Boivin,  
Appuyé par : Monsieur Jacques Tessier,

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Michel Matte, député de la circonscription de Portneuf.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### Adresses utiles :

Monsieur Jean Charest  
Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est,  
3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1B4

Madame Pauline Marois  
Chef de l'opposition officielle  
Assemblée Nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, bureau 2.93  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame Line Beauchamp  
Ministre du Développement  
durable, de l'Environnement et des  
Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est,  
30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Scott McKay  
Député de L'Assomption  
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.03d  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur Laurent Lessard  
Ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du  
territoire  
Aile Chauveau  
10, Pierre-Olivier-Chauveau, 4<sup>e</sup>  
étage  
Québec (Québec) G1R 4J3

Monsieur André Villeneuve  
Député de Berthier  
Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, bureau 3.22  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur Bernard Généreux  
Président  
Fédération Québécoise des  
Municipalités  
2954, boul. Laurier, bureau 560  
Québec (Québec) G1V 4T2

Monsieur Michel Matte  
Député de la circonscription  
De Portneuf  
1780, Boul. Bona-Dussault, Bureau  
170  
St-Marc-des-Carières (Québec)  
G0A 4B0

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Il est donc proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil fixe l'heure du début des séances de Conseil à 19h30 au lieu de 20h00 et ce à compter de la séance de juin 2010 afin de permettre à la secrétaire-trésorière de publier ce changement dans le journal du mois de juin pour en informer les citoyens.

### **8115 – Rencontre des conseils municipaux**

Monsieur O'Donnell Bédard mentionne qu'une rencontre des conseils municipaux aura lieu le 28 mai prochain de 9h00 à 15h00 au bureau de la MRC de la Jacques-Cartier concernant le forum métropolitain qu'entend tenir la CMQ le 19 juin 2010.

Si vous désirez y assister, il serait important d'en aviser la directrice générale qui verra à vous inscrire.

### **8116 – Avis de motion, fixation de la rémunération des élus municipaux rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2010.**

**AVIS DE MOTION** est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Tessier, qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté concernant la rémunération des élus municipaux.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

### **8117 – Invitation au tournoi de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier**

Après discussion, il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Claude Lessard et résolu à l'unanimité d'acheter un quatuor de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier au coût de 1 000 \$ dont deux (2) participations seront attribuées par tirage au sort, lors des 6 à 8 du vendredi soir, parmi les résidents du lac.

### **8118 – Invitation au tournoi de golf de Cloutier Sports au profit des Petits Frères des Pauvres.**

Nous avons reçu une invitation au tournoi de Golf de Cloutier Sports au profit des Petits Frères des Pauvres. Après discussion, il est convenu que Madame Viviers communiquera d'abord avec M. Louis Garneau pour savoir s'il organise également un cocktail comme l'an dernier au chalet des Petits Frères.



# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

S'il n'y a pas de cocktail, il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Claude Lessard et résolu à l'unanimité d'acheter deux participations au tournoi de golf et de déléguer un membre du conseil à un assister avec un invité.

### **8119 – Adoption des états financiers 2009 et renouvellement de mandat**

Il est proposé par Monsieur Claude Lessard, appuyé par Monsieur Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte les états financiers au 31 décembre 2009 déposés par la firme Beaudet, Fontaine Associés et renouvelle leur mandat pour effectuer les vérifications des livres de la municipalité au 31 décembre 2010.

### **8120 – Aménagement du terrain du Club Nautique**

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

### **8121 - Soumission pour entretien du Club Nautique et du chalet municipal.**

Il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de M. Jean-Pierre Boucher pour l'entretien du Club Nautique et du chalet municipal pour l'été 2010, estimés à 4 272 \$.

### **8122 - Invitation à une rencontre le 15 juin 2010**

Madame Viviers informe les membres du Conseil qu'une invitation de la Ville de Saint-Raymond est lancée aux membres du Conseil concernant la Cour municipale, pour faire le bilan des activités de l'année 2009 et dépôt des états financiers.

### **8122 – Revégétalisation des rives**

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### 8123- Levée de la séance

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h25.

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**O'Donnell Bédard**  
Maire